

FONDS ENTRE LES MAINS DES AGENTS FINANCIERS.

M. TUPPER—Je demande si le gouvernement soumettra à cette Chambre un état des deniers appartenant au Canada en la possession d'agents financiers, ou de banques en Canada ou de ses agents en Angleterre, le 15 juin dernier et jusqu'à ce jour respectivement, avec indication des sommes qui ne portent pas d'intérêt et du taux d'intérêt de toutes les autres sommes?

Hon. M. CARTWRIGHT—Je n'ai pas pour le moment d'objection à la manière dont cette interpellation est faite; mais je ferai remarquer que cela pourrait créer des inconvenients si des interpellations de ce genre sont faites pour des objets qui pourraient être obtenus plus facilement par une motion ordinaire. Je produirai cependant les documents demandés, et j'y ajouterai tout ce qui a trait à ce sujet qui n'est pas demandé.

VENTE DE TERRAINS PUBLICS.

M. FRÉCHETTE—Je demande si c'est l'intention du gouvernement de vendre aucune partie des terrains publics réservés pour des fins militaires dans le comté de Lévis?

Hon. M. MACKENZIE—Le gouvernement n'a pas l'intention de vendre aucune partie des terrains en question. J'ignore pourquoi l'honorable député a posé cette question. Si le gouvernement croit qu'il est dans l'intérêt public de vendre une partie de ces terrains, il le fera en la manière ordinaire.

TERMINUS DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC.

M. MASSON—Je demande si c'est intention du gouvernement de prendre des mesures nécessaires à la construction d'une ligne de chemin de fer devant relier Portage-du-Fort,—le terminus proposé du chemin de fer projeté du gouvernement de Québec,—à la partie subventionnée du chemin de fer du Canada Central?

Hon. M. MACKENZIE—Le gouvernement a reçu un mémoire à ce sujet des autorités de Québec, mais il ne nous a pas encore été formellement soumis; cependant, je puis dire à l'honora-

Hon. M. BLAKE.

ble député que le gouvernement est très disposé en faveur de sa demande.

LOTS DE GRÈVE SUR LE ST. LAURENT.

M. CASGRAIN—Je demande s'il est à la connaissance du ministère que le gouvernement de la province de Québec accorde des lettres patentes à des particuliers, leur donnant le droit de propriété sur des lots de grève entre les lignes des hautes et basses eaux, et même au-delà, dans les eaux navigables et les ports de mer du St. Laurent, et si oui, reconnaît-il le droit du gouvernement de Québec d'agir ainsi?

Hon. M. SMITH—Le gouvernement a reçu quelques renseignements et communications à ce sujet, mais je ne puis dire ce qu'il en fera. Je suggérerai à l'honorable député de demander la correspondance et les documents, lesquels je soumettrai à la Chambre, quand le gouvernement fera connaître sa décision.

EXTRADITION DE CRIMINELS.

M. DYMOND—Je demande si des mesures ont été prises par le gouvernement pour étendre les dispositions relatives à l'extradition des criminels entre le Canada et les Etats-Unis.

Hon. M. BLAKE—Le gouvernement a pris des mesures à cette fin. Quant à la correspondance à ce sujet, il n'y aura pas objection à ce qu'elle soit soumise si elle est demandée.

AIDE AUX CHEMINS DE FER DE QUÉBEC.

M. CIMON—Je demande si c'est l'intention du gouvernement de demander un crédit pour venir en aide aux chemins de fer de Québec?

Hon. M. MACKENZIE—Ce n'est pas l'intention du gouvernement de demander un crédit pour aider aux chemins de fer d'aucune des provinces.

LES BATEAUX A VAPEUR ENTRE QUÉBEC ET LÉVIS.

M. ROULEAU—Je demande si c'est l'intention du gouvernement de passer une loi pour empêcher les bateaux qui traversent entre Québec et Lévis de briser le pont de glace qui se forme tous les ans?

Hon. M. MACKENZIE—Ce n'est pas l'intention du gouvernement.